Le traitement des collocations lexicales et leur impact sur la traduction
(domaine arabe-français)

Sahar AHMED CHÉMÉLA

Faculté des Sciences Humaines - Université Al-Azhar,
Département de Langue, de Littérature Françaises et d'Interprétation

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.9471

Résumé : Les collocations lexicales s'inscrivent dans le cadre des études portant sur les expressions lexicales, plus particulièrement les combinaisons lexicales. En fait, la collocation constitue un des phénomènes linguistiques propre à toutes les langues et qui, jusqu'à nos jours, représente un défi à relever au cours de l'opération traduisante. Notre étude s'intéresse à mettre l'accent sur la définition de la collocation dans les deux langues, arabe et française, ses différents types, ainsi que ses particularités syntaxiques et stylistiques. Nous abordons ensuite la structure de la collocation avec ses composantes nominales et verbales. Enfin, nous nous pencherons sur le rôle qu'elle joue dans la détermination du sens en précisant comment le traducteur pourrait transmettre ces combinaisons langagières et les différentes méthodes proposées au cours de l'opération traduisante.

Mots-clés : collocation lexicale ; combinaison langagière ; traduction ; équivalence.

Abstract : The question of collocation falls within the framework of studies on lexical expressions, particularly lexical combinations. In fact, collocation is one of the linguistic phenomena specific to all languages and which, to this day, represents a challenge to be met during the translation process. Our study focuses on emphasizing the definition of collocation in languages, Arabic and French, its different types, as well as its syntactic and stylistic particularities. We then discuss the structure of the collocation with its nominal and verbal components. Finally, we will examine the role it plays in determining meaning, specifying how the translator can convey these language combinations and the various methods proposed during the translation process.

Keywords : lexical collocation; language combination; translation; equivalence

1 Introduction

La collocation est un phénomène linguistique commun à toutes les langues, écrites ou parlées, chacune ayant ses propres combinaisons langagières. Étant donné que l'arabe et le français appartiennent à deux familles de langue différentes, la sémitique et l'indo-européenne, ils sont dotés de deux systèmes linguistiques forts différents et, par conséquent, nous offrent des combinaisons linguistiques dissemblables. En fait, comme l'indiquent plusieurs linguistes occidentaux (Pierre Lerat : 1995, Hausmann : 1997, et Margarita Ramos : 2011), pour arriver à maîtriser parfaitement une langue, la

connaissance des combinaisons langagières est une condition nécessaire. « *La maîtrise d'une langue passe par la maîtrise des collocations* » (Pierre Lerat, 1995 : 102).

Les linguistes arabes, quant à eux, accordent depuis bien longtemps un intérêt capital aux collocations. Traitées par les linguistes des différents pays arabes, ces dernières ont acquis plusieurs dénominations que nous pouvons considérer comme des variations linguistiques, des quasi-synonymes en quelque sorte, à savoir : المُتصاحبات , المُصاحبات اللفظية اللفظية, المُترافقات اللفظية, المتواردات اللفظية, التعابير الاصطلاحية ou التعابير المسكوكة [1]. La diversité de ces termes arabes se justifie par la volonté d'exprimer le concept de collocation et de le représenter par un terme arabe. Or, la difficulté de le cerner, même dans les autres langues, constitue un vrai défi pour les chercheurs dans ce domaine.

Le terme « collocation » illustre cette difficulté, notamment lorsqu'il apparaît pour la première fois sous la plume du linguiste anglais Jean Firth au milieu du vingtième siècle (1957), et ce dans le cadre de sa théorie contextuelle du langage basée sur le concept de collocation. Une fois transmis au domaine de la linguistique arabe, de multiples équivalents terminologiques commencent à surgir pour signifier ce phénomène linguistique. Les spécialistes arabes en faisaient usage, sans s'accorder sur le choix d'un terme unique pour le représenter. Ce n'est qu'à partir de 2004 qu'ils optent pour le terme التلازم اللفظى ou *la collocation lexicale* pour désigner ce phénomène. Depuis, le terme est fréquemment employé dans la littérature de la discipline, plus particulièrement dans les recherches scientifiques. (Hassan Ghazala, 2006)

2 Qu'est-ce qu'une collocation ?

Partant, une définition du terme « collocation » s'impose. Dans le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, nous lisons : « *on appelle collocation l'association habituelle d'un morphème lexical avec d'autres au sein de l'énoncé ». Ceci est suivi d'un exemple : « pain est en collocation avec frais, sec, blanc, etc. Les mots sont cooccurrents ».* (Jean Dubois, 1994 : 149). Il s'agit également de considérer que ces *« collocations sont les groupements qui se situent à mi-chemin entre, d'un côté, les phrases ou les syntagmes libres et de l'autre les expressions totalement figées ».* (Gaston Gross, 1996 :15). Certes, comme le souligne Alain Polguère (2016 : 65), *« une collocation est donc un syntagme semi-phraséologique ».*

Selon le linguiste arabe Hassan Ghazala, (2007), l'équivalent arabeالمتلازمات choisi pour désigner « les collocations » exprime l'idée de la combinaison lexicale de deux mots ou plus sans les modifier ni substituer l'un par l'autre. Cette définition ajoute un point crucial qui consiste à ne pas remplacer l'un de ces mots par un autre. En arabe il est fréquent de dire : قولٌ سديد ou *une parole pertinente*, سُباتٌ عميق ou *un sommeil profond*, رأيٌ رشيد ou *une opinion rationnelle* sans chercher à remplacer l'un des adjectifs arabes précités dans ces collocations, par d'autres.

Cela est dû au fait que les usagers arabes ont pris l'habitude d'en faire usage sous ces formes. Notre étude vise à mettre en lumière ce phénomène linguistique peu étudié

[1] Tous ces termes expriment les idées d'accompagnement, de figement, d'expressions figées et d'expressions terminologiques.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

mais digne d'attirer l'attention des chercheurs pour l'examiner minutieusement. Notre objectif étant de pouvoir cerner le concept de collocation, et de l'étudier en tant que mécanisme de création du sens et d'enrichissement de la langue.

Une collocation se compose généralement de deux éléments : un mot-base et un collocatif qui expriment ensemble un sens donné.

> « Une collocation est ainsi formée de deux éléments : une base, soit un mot qui conserve son sens, et un collocatif, un autre mot (parfois une locution) qui accompagne le mot-base de façon contrainte afin d'exprimer un sens particulier, en fonction de ce même mot-base ». (Veronica Benigno, 2016 : 127)

La collocation est alors à mi-chemin entre l'expression libre et l'expression figée. Si l'un de ces mots est mentionné, l'autre mot qui l'accompagne vient spontanément à l'esprit. Citons à titre d'exemple : *poser problème*, *prendre garde*, *tenir tête*, *avoir envie*. *Poser une question* constitue également une collocation où *question* est le mot-base et le verbe *poser*, un collocatif spontané selon le contexte pour former cette combinaison désignant l'idée d'interroger une (ou des) personne(s) pour obtenir un renseignement, ou juste la (ou les) questionner.

Nous pouvons également citer la collocation arabe : حج البيت qui désigne le fait d'accomplir les rites du pèlerinage considéré comme l'un des cinq piliers de l'Islam. Cette dernière paraît sous deux formes différentes d'un mot-base « البيت » combiné soit avec le verbe **collocatif** : « حَجَّ »[2], soit avec le nom **collocatif** « حج »[3] selon deux divers contextes coraniques

Mais comment procéder pour savoir si une cooccurrence d'unités lexicales est une collocation ? Pour ce faire, Alain Polguère (2008 :15) propose de suivre les étapes suivantes :

« 1) déterminer le sens général de la collocation ; 2) identifier les deux parties : base et collocatif ; 3) repérer la structure syntaxique ; 4) vérifier si le sens général dégagé en (1) correspond à un patron de collocation existant ».

D'une manière générale, le locuteur / émetteur recourt aux collocations afin d'améliorer son discours et donner au contexte un pouvoir d'influence, vu qu'elles renforcent la portée sémantique et qu'elles réussissent, grâce à leurs structures, à donner au texte une tournure particulière qui attire l'attention de l'auditeur ou du lecteur. Les collocations sont, certes, partie intégrante de l'éloquence de la langue et de son style puisque

2 ﴿إِنَّ ٱلصَّفَا وَٱلْمَرْوَةَ مِن شَعَآئِرِ ٱللَّهِۖ فَمَنْ **حَجَّ ٱلْبَيْتَ** أَوِ ٱعْتَمَرَ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِ أَن يَطَّوَّفَ بِهِمَاۚ وَمَن تَطَوَّعَ خَيْرًا فَإِنَّ ٱللَّهَ شَاكِرٌ عَلِيمٌ﴾ (سورة البقرة/آية 158)

[As-Safâ et Al Marwah sont vraiment parmi les lieux sacrés d'Allah. Donc, quiconque fait pèlerinage à la Maison ou fait l'Umra ne commet pas de péché en faisant le va-et-vient entre ces deux monts. Et quiconque fait de son propre gré une bonne œuvre, alors Allah est Reconnaissant, Omniscient]. [S. AL-BAQARAH : Verset 158]. https://quranenc.com/fr/browse/french_hameedullah/2/#158

3 ﴿.....وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ **حِجُّ ٱلْبَيْتِ** مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا.....﴾(سورة ال عمران /آية97)

[.. Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui [en] ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison...] [S. La famille d'IMRÂN : Verset 97]. https://quranenc.com/fr/browse/french_hameedullah/3/#97

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

l'usage de ces expressions dans l'écriture représente un pilier qui intensifie l'esthétique (Hassan Ghazala, 2007). Cependant, elles varient généralement selon leur forme grammaticale et leur structure syntaxique, mais également en fonction du contexte qui les abrite. « *Les collocations présentent des particularités syntaxiques qui varient selon le statut des associations* ». (Agnès Tutin & Francis Grossman, 2013 :6)

3 Collocation et cooccurrence : quelle différence ?

Il convient de noter que les collocations ne sont pas systématiquement répertoriées, ni décrites comme telles dans les dictionnaires courants. Les collocations sont placées la plupart du temps dans la partie réservée aux exemples. Une lecture attentive d'un article de dictionnaire est importante afin d'identifier une collocation donnée. Pour faciliter une telle recherche lexicale, on aura plutôt recours à des ouvrages spécialisés tels que : *le Dictionnaire des expressions et locutions*, qui présente les expressions françaises avec leur sens, leur origine et des exemples d'emploi ; *le Grand Dictionnaire des cooccurrences*, qui répertorie les collocations associées à plus de 5000 entrées du français (Maude Beauchesne, 2009). Le logiciel *Antidote* présente également les collocations dans une section spécifique, la zone cooccurrence.

Ceci nous mène à préciser la différence entre les deux notions de : collocation et de cooccurrence. Les collocations sont bien des cooccurrences, soit des paires de mots qui apparaissent fréquemment ensemble. En revanche, toutes les cooccurrences ne sont pas des collocations.

> « Ce qui distingue la collocation, c'est le fait que la combinaison de mots qu'elle constitue répond à ce qu'on appelle « un patron de collocation ». Il s'agit d'une configuration dans laquelle :
>
> 1. la base et le collocatif occupent un rôle syntaxique donné ;
> 2. le collocatif exprime un sens spécifique par rapport à la base ;
> 3. la relation entre une base et un collocatif donné s'applique aussi à d'autres combinaisons de mots qui répondent aux mêmes configurations syntaxico- sémantiques. » (Ophélie Tremblay, 2014 :75).

L'exemple suivant permettra d'illustrer ces caractéristiques. L'expression arabe :أرض واسعة ou *un vaste territoire* est une collocation parce qu'on retrouve dans la langue d'autres combinaisons de mots qui répondent à la même structure syntaxique (nom + adjectif), qui expriment la même notion de السعة ou l'amplitude ; et pour lesquelles on trouve de nombreux exemples tels que : فسيح بيت ou *une maison spacieuse*, قيص فضفاض ou *une chemise bouffante ou ample*. En observant cette « suite lexicale », on peut faire l'hypothèse qu'un mot désignant quelque chose qui porte l'idée de l'ampleur aura un compagnon adjectival potentiel pour exprimer cette idée à l'exemple des expressions : خيال خصب où dans le cas de l'imagination on emploie l'adjectif : fertile ou féconde, غرفه واسعة pour dire *une vaste chambre*. Alors que pour exprimer l'idée de الضيق qui signifie à la fois *la détresse* et *étroit*, nous lisons des exemples comme « مكان ضيّق » ou « un espace confiné », « صدر ضيّق » ou « être dans l'embarras », « معيشة ضنك » ou « une vie difficile », etc. (Al-THaalibi, 2016).

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

La langue française nous offre, elle aussi, des exemples similaires de collocations qui illustrent les mêmes traits telle que « le lait caillé » où le collocatif véhicule l'idée de dégradation et de détérioration et pour lesquelles nous trouvons maints exemples comme : la crème vire, l'œuf pourrit, le corps se décompose. Cette « suite lexicale » nous mène à déduire qu'un mot indiquant un objet qui a un cycle de vie sera accompagné d'un verbe exprimant l'idée de dégradation telle que les expressions : *la fleur se fane*, *le pain rassit*, *le beurre rancit*, *la terre s'appauvrit*, etc. (Ophélie Tremblay, 2014) Il est important de souligner que jusqu'à présent les dictionnaires disponibles n'identifient pas le sens que permet d'exprimer le collocatif auprès de la base que nous venons de préciter. Dans les lignes qui suivent nous tenterons de présenter les différents types de collocations.

4 Les différents types de collocation

Les linguistes sont loin d'être unanimes quant aux différents types de collocations. Si les uns accordent une importance à la relation entre les mots et leur combinaison, les autres se focalisent sur la forme grammaticale de cette combinaison. Cette dernière se divise en quatre types fondamentaux (Ghazala, 2007).

Le premier concerne les collocations « libres » ou « ouvertes », puisque rien n'empêche de remplacer une de ces composantes par une autre, sous réserve de se limiter au même contexte sémantique de la collocation. Nous pouvons donner comme exemple l'expression arabe اندلعت الحرب et نشبت الحرب où le verbe collocatif change tout en gardant toutefois dans les deux cas le sens de *la guerre a éclaté*.

Le second type est celui des « collocations restreintes ». Est restreinte la collocation qui réunit deux mots ensemble, l'un avec son sens littéral, et l'autre portant un sens particulier qui pourrait être métaphorique ou technique. Citons à titre d'exemple l'expression arabe : « أمهات الكتب » (littéralement : les mères des livres), utilisée ici pour désigner « les principaux ouvrages ».Il est à souligner ici que le mot « أمهات » ou « mères » est employé dans son sens métaphorique pour désigner la valeur des ouvrages et leur importance.

Citons également « les collocations connexes ou uniformes ». Ce troisième type fait partie des expressions collocationnelles qui servent de pont entre les collocations et les locutions. Il est considéré comme un élément fort dans le degré de figement. Comme lorsqu'on dit en arabe شمّر عن ساعديه avec l'emploi du verbe شمّر (littéralement : retrousser ou relever ses manches) pour désigner en français le sens de *s'efforcer* ou *se mettre en travail* ; aussi bien que la collocation arabe شمّر عن ساقيه (littéralement : retrousser ses pieds) pour exprimer l'idée de *s'enfuir* ou *s'échapper*.

Quant au quatrième type de combinaison linguistique, il embrasse « les expressions semi- figées ». Ce type concerne les « *suites de mots qui n'obéissent pas aux règles générales de constitution de syntagmes ou de phrases et qui n'admettent pas de variations* ». (Jean Dubois, 1994 : 256). Selon le même auteur, c'est

> « [...] le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

> caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et a un sens complet, indépendant de ses composantes » (*ibid.*)

Elles se rapportent souvent aux contextes particuliers où il est difficile de remplacer absolument un de ses vocables par un autre. Tel que l'expression الحرب الباردة *la guerre froide* et حرب الكواكب (littéralement : *la guerre des astres*) ou *la guerre des étoiles.* Elles sont composées d'un groupe de mots pour former une expression portant une connotation différente de celle de ses composantes lexicales soit sous une forme simple ou composée. Elles acquièrent cette connotation selon l'avis unanime d'un groupe linguistique au sujet de la signification de cette combinaison lexicale. (Karim Hossam el-Din, 2000).

Prenons l'exemple de l'expressionلا دخان بلا نار qui a pour équivalent français *il n'y a pas de fumée sans feu*, l'une étant calquée sur l'autre. Le sens de cette expression, celui de *tout événement a nécessairement une cause*, ne peut être déduit que par l'ensemble de ses constituants. En fait, ce dernier type renferme aussi bien les expressions idiomatiques que les proverbes et les métaphores. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les linguistes arabes (Abdel- Aziz, 1990) ne font aucune distinction entre les divers types de collocations en raison de leur structure semi figée, et ce à l'encontre des linguistes français (Charles Bally, 1909), lesquels optent d'une manière générale pour leur classification parmi les différentes formes phraséologiques. Les collocations lexicales « *constituent une notion essentielle dans les approches contemporaines de la phraséologie* » (Agnès Tutin, 2013 :47). À cet égard, Talal Al-Bougami (2020) distingue entre la collocation et les expressions idiomatiques sur les deux niveaux, sémantique et syntaxique.

> « Le sens des constituants de la collocation reste la somme des sens de ces constituants, [alors que] le sens d'une expression idiomatique n'est pas la somme du sens de ses composantes. Syntaxiquement, le figement dans les collocations est moins grand que dans les expressions idiomatiques qui restent des blocs peu séparables ». (Talal Al-Bougami, 2020 :73)

Par conséquent, les choses ne sont pas totalement perçues de la même manière dans les deux langues. Quant au proverbe, il est souvent admis dans la catégorie de l'expression figée et porte souvent un sens générique. Il est considéré comme une parémie qui renferme brièvement une vérité présentée comme générale. Du point de vue linguistique, ce genre ressemble à l'expression idiomatique par son figement sémantique, lexical et formel à des degrés différents. Si, par son caractère métaphorique, il ressemble à certains types de collocations, il s'en distingue toutefois par son sens stable et indépendant. Concernant la différence entre le proverbe et la collocation, du point de vue syntaxique, la collocation partage avec le proverbe la structure de figement, alors que, sémantiquement, le sens métaphorique est commun entre les deux.

Nombreuses sont les formes de structure syntaxique des collocations. D'une manière générale, on peut les diviser en deux catégories : les collocations nominales et les

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

collocations verbales. Précisons également que « *les collocations peuvent être interprétées par le locuteur, même si leur forme n'est pas prévisible* ». (Francis Hausmann, 1989 : 4). Il est à constater également la présence d'autres types de collocatifs qui viennent s'associer à ces structures à base nominale ou verbale. Le mot-base pourrait en effet apparaître en cooccurrence avec différents collocatifs constituant une unité sémantique expressive. (Hassan Ghazala, 2004). Citons à titre d'exemple :

1- une collocation nominale descriptive (nom + adjectif), c'est la forme la plus courante telle que :خطأ فادح (littéralement : *une grande erreur*) ou *une faute grave* où il est préférable d'utiliser l'adjectif arabe فادح au lieu de كبير ou grande ;

2- une collocation nominale avec un génitif telle que : شروق الشمس ou *le lever du soleil* ;

3- une collocation prépositionnelle telle queفي طيّ الكتمان (littéralement : *dans le pli de la discrétion*), pour exprimer l'idée d'*un secret bien gardé*. Cette collocation est composée du collocatif prépositionnel فيطيّ introduit par la préposition في, suivi du mot طيّ (pli) qui renvoie à l'idée de *cacher* (littéralement) ou celle de *garder un secret sous silence*. Bref, ne rien divulguer au sujet d'une chose que l'on connait ;

4- une collocation nominale avec une conjonction telle que : قلباً وقالباً (littéralement : cœur et moule) pour désigner *corps et âme* ;

5- une collocation verbale substantive (verbe + nom dérivé du même verbe) telle que يفوز فوزاً (littéralement : il a gagné d'un gain) pour désigner *il a bien gagné*. Ce genre, une particularité de la langue arabe, est connu par المفعول المطلق (le complément absolu).

6- une collocation verbale adverbiale telle que : يخر صريعاً qui signifie *tomber raide mort* ;

7- une collocation verbale prépositionnelle telle que : يجهش بالبكاء au sens de *sangloter* ;

8- une collocation descriptive formée de deux adjectifs qui se succèdent visant à exprimer une bonne exagération telle que كافٍ وافٍ ou *assez suffisant*. En français aussi les exemples de collocations abondent. Citons, entre autres, *faire honneur*, *prêter attention*, *déployer un effort*, *tomber malade*, *pleuvoir à verse*.

Il est utile de souligner ici la variabilité de l'un des constituants de ce type d'expression. Autrement dit, nous pourrions utiliser différents collocatifs avec ce même mot ou verbe-base. L'emploi de telles structures donne naissance à des sens différents. Ceci revient au fait que « *la collocation est une cooccurrence lexicale privilégiée de deux éléments linguistiques entretenant une relation syntaxique* » (Agnès Tutin & Francis Crossman, 2013 : 2). Tel est le cas par exemple du collocatif associé à un même verbe-base arabe tel que يشرب, dans les conversations familières en dialecte égyptien où le sens change complètement, et il en résulte plusieurs expressions combinatoires telles que : يشرب مقلب (littéralement : boire une farce), utilisée pour exprimer le sens d'être victime d'un piège tendu par quelqu'un ;يشرب من البحر , (littéralement : boire de la mer) que l'on peut traduire par « tant pis pour lui » ; et enfin يشرب من كيعانه (littéralement : boire de ses coudes), expression métaphorique utilisée pour exprimer l'idée de *en voir de toutes les couleurs* ou *en baver*. De ce fait, il est évident que le changement du

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

collocatif attribué chaque fois au verbe-base arabe reproduit de multiples collocations qui représentent un vrai défi pour tout traducteur non arabophone notamment si elles sont traduites littéralement.

En effet, quoi que le mot base soit identique dans les expressions choisies, la traduction des collocations est totalement différente. Elle garde le sens correct avec une structure non combinatoire face à deux langues qui n'ont aucun point de ressemblance. Ces diverses combinaisons sont présentes dans tous les registres de la langue. À ce sujet le texte coranique est riche en collocations. Il en est de même pour les hadiths prophétiques, la littérature ancienne et moderne, ainsi que les textes juridiques, économiques, journalistiques, etc.

5 Structure des collocations

Soulignons également que la structure des collocations nominales ou verbales (Hassan Ghazala, 2004) pourrait être :

1. homogène, autrement dit, le mot-base et le mot collocatif appartiennent au même paradigme dérivationnel. Exemples : شهد شاهد من أهلها [4] (littéralement : *un témoin membre de sa famille a témoigné*), et utilisé pour exprimer l'idée qu'un témoin proche d'une partie a témoigné contre celle-ci et en faveur de l'autre partie ; ainsi que بعد جهد جهيد ou *après un effort dur*.
2. non homogène (hétérogène), en l'absence d'aucun rapport dérivationnel entre le mot-base et le mot collocatif, comme dans les expressions arabes : إقامة الصلاة ou *accomplir la Salat*, إيتاء الزكاة ou s'acquitter de la Zakat, etc.
3. confirmative, visant, comme cet adjectif l'indique clairement, à confirmer. L'on peut trouver cette structure dans les cas suivants :

a. la collocation verbale substantive où le substantif est un complément absolu confirmant le verbe telle que : ضرَبَ ضرْبَته (littéralement : *frapper sa frappe*), au sens de *frapper son coup*.

b. la collocation nominale descriptive telle que : « حبٌّ جَم » ou *aimer fortement*,

c. la collocation munie d'une conjonction de coordination telle que : سراً وعلانية , au sens de *en secret et ouvertement*.

En fait, la collocation lexicale remplit des fonctions stylistiques dans la langue, les plus importantes étant : la confirmation telle que : علا علواً ou *s'élever à un niveau supérieur*, l'exagération dans quelques cas telle que dans l'expression : ما لذ وطاب pour *tout ce qui est appétissant et alléchant*, et enfin la beauté de style considérée comme la fonction stylistique la plus importante qui caractérise la majorité des collocations telles que l'expression : له باعٌ طويل qui désigne *une personne chevronnée* et مكتوف اليدين pour *rester les bras croisés* ou *baisser les bras / être passif*. Ces exemples explicitent que les linguistes arabes ne font dans certains cas aucune distinction entre les collocations lexicales et les expressions idiomatiques vu que ses composantes sont semi-figées.

[4] Cette expression est tirée d'un verset coranique (verset 26, sourate Youssef).

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

Citons également les combinaisons langagières figurant parfois sous une forme unique fixe comme les expressions non-interchangeables qui décrivent les cris ou les bruits produits par les animaux dans les deux langues, à savoir : les onomatopées. Il s'agit à titre d'exemple du « rugissement (ou le verbe *rugir*) pour les lions » : زئير الأسد , *le hurlement* (ou le verbe *hurler*) pour le loup : عُواء الذئب, l'aboiement du chien ou نُباح الكلب , le gazouillement de l'oiseau, ou سقسقة العصفور, etc. Citons, en outre, les adjectifs attribués aux couleurs arabes éclatantes qui marquent leur intensité lorsqu'on dit أبيض ناصع en parlant *d'une blancheur éclatante*,أسود حالك pour désigner *le noir sombre*, ou encore أحمر قانى pour définir *le rouge foncé* ou *le rouge diamant* et أصفر فاقع pour le *jaune éblouissant*, et bien d'autres exemples.

6 Les différentes sources des collocations

Penchons-nous maintenant sur les sources des collocations. Dans quels discours pouvons-nous trouver ces combinaisons très particulières de morphèmes ? Afin de répondre à cette question, nous classons les différentes collocations selon les contextes qui ont favorisé leur création et qui en constituent en même temps les lieux privilégiés, (Hassan Ghazala, 2004) à savoir :

1. le contexte général où la collocation peut être utilisée dans plusieurs contextes linguistiques tel que *prendre une décision* ou عقد العزم. Elle est née d'un usage particulier des mots de la langue générale.
2. le contexte religieux : celui concernant la collocation à la fois d'origine et de connotation religieuse en raison de l'impact du Noble Coran et des hadiths prophétiques sur la langue arabe. Citons à titre d'exemple l'expression لا جزاءً ولا شكوراً portant le sens de *ni remerciement, ni récompense* ;
3. le contexte historico-culturel : celui qui abrite des collocations ayant un solide arrière-plan historico-culturel. Pour les comprendre, le lecteur/traducteur a besoin soit de son bagage cognitif, autrement dit, sa connaissance de l'histoire et la culture des usagers de la langue, soit du contexte dans lequel elles figurent. Nous pouvons en citer la collocation utilisée dans l'expression عاد بخفي حنين pour désigner *revenir bredouille* et أطفال الحجارة , *les enfants des pierres*, nom donné aux enfants palestiniens qui faisaient usage des pierres pendant le soulèvement.
4. le contexte limité : les collocations utilisées sont destinées aux sujets concernant les différents cris des animaux, les divers sons ou bruits produits par beaucoup de choses telles que مواء القطة ou *le miaulement du chat*, رنين الجرس ou la sonnette de la cloche et حفيف الشجر ou *le bruissement des arbres* ;
5. le contexte technique : il est question ici des collocations techniques spécifiques à chaque domaine de la science et de la technologie et dont le sens est délimité en fonction du domaine auquel elles appartiennent. Nous lisons à cet égard comme exemple relevant du domaine économique l'expression : سوق سوداء *marché noir*,عُملة صعبة *devises étrangères*, du domaine juridique : يَسن القوانين *promulguer les lois*, أحكام عرفية *loi martiale* ;

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

6. le contexte littéraire : nombreux sont les collocations qui habitent les différents textes littéraires avec tous leurs types dans les deux langues aussi bien que les récits arabes populaires pleins de collocations qui se distinguent par le langage familier et les aphorismes. Nous pouvons prendre comme exemple l'expression : أغرورقت عيناه من الدمع ou « les yeux se sont remplis de larmes », etc.

D'autre part, étudier le sens voulu dans chaque langue nécessite d'analyser les relations entre ces différentes unités lexicographiques selon le contexte qui les abrite mais aussi hors contexte (Abdel- Aziz, 1990). Là, le phénomène de la collocation surgit avec ses structures combinatoires précitées en prenant en compte le rôle de l'harmonie entre le sens des mots qui créent une nouvelle signification en raison de cette combinaison. Nous disons en français, par exemple, *une jolie femme* ou *une belle femme* pour exprimer l'idée de sa beauté physique et nous la traduisons par « إمرأه جميلة » alors que la locution française *un bel homme* est traduite par une collocation arabe : « رجل وسيم ». Nous trouvons en arabe l'expression : « قطيع من الغنم » ou « un troupeau de moutons » tandis qu'en parlant des oiseaux, nous citons l'expression « سرب من الطيور » ou « une volée d'oiseaux » et non pas « troupeau ».

À travers ces exemples nous remarquons clairement comment une langue peut accepter certaines expressions alors qu'elle en refuse d'autres suivant le cas sous réserve que ses composantes structurales s'accordent en harmonie les unes avec les autres (El-Husseiny, 2017). Par conséquent, nous accordons une importance au collocatif attribué au mot-base pour qu'il nous aide à détecter le sens voulu à partir du contexte. Saisir le sens revient régulièrement à reconnaître la structure de la collocation sans se limiter au seul sens du mot ou du verbe qui en fait partie. Or, traduire en arabe, par exemple, l'association fréquente d'un mot base tel que l'adjectif français « bon » avec des différents collocatifs engendre diverses collocations mais qui sont traduites différemment en arabe. Les exemples suivants illustrent notre propos.

Collocation lexicale française	**Traduction littérale**	**Équivalent arabe proposé**
une bonne raison	سبب جيد	سبب وجيه
une bonne journée	يوم جيد	يوم سعيد (لطيف)
une bonne décision	قرار جيد	قرار صائب
un bon cœur	قلب جيد	قلب طيب
une bonne voie	طريق سليم	طريق صحيح
une bonne odeur	رائحة جيدة-حلوة	رائحة زكية
un bon comportement	سلوك جيد	سلوك حسن

Vu les exemples donnés dans le tableau ci-dessous, il y a lieu de constater que l'équivalent de l'adjectif « bon » varie selon le collocatif qui l'accompagne. Autrement dit, l'adjectif base n'est pas le même dans les deux langues, source et cible. Si le lexique français atteste le même adjectif dans tous les cas ci-dessus mentionnés, l'arabe, lui, propose un adjectif différent pour chaque cas. Ce qui exige un effort du traducteur, lequel devra chercher les équivalents parfaits de ces collocations, sans jamais se contenter de leurs correspondants.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

Un autre exemple édifiant, celui des collocations formées à partir du mot base « joie ». Comme l'illustre le tableau ci-dessous, dans les deux langues, française et arabe, ce mot se prête à beaucoup de collocatifs. En plus ces derniers ne sont pas toujours les mêmes dans les deux langues.

Collocation lexicale française	**Traduction littérale**	**Équivalent arabe proposé**
une joie débordante	فرحة فائضة	فرحة -- سعادة غامرة
une joie délirante	فرحة جنونية	فرحة عارمة
une joie bruyante	فرحة مزعجة	فرحة صاخبة
une joie enfantine	فرحة طفولية	فرحة طفولية
une joie indicible	فرحة غيرموصوفة	فرحة لا توصف
une fausse joie	سعادة كاذبة	فرحة- سعادة زائفة
une joie profonde	سعادة عميقة	فرحة -- سعادة بالغة

Ces tableaux nous mènent à souligner deux points importants. Il est évident en premier lieu que le changement du collocatif modifie totalement le sens dans les deux langues, source et cible. D'autre part, les collocatifs en usage en arabe et en français nous laissent constater deux différentes visions du monde. Généralement, en français, une joie peut être débordante, bruyante, enfantine, mais elle ne peut pas être coulante, ni descriptible. En effet, nous avons affaire ici à des associations lexicales courantes appelées « combinaisons de mots » qui représentent une source inépuisable de sens. D'un autre côté, certaines émotions et leur intensité ne s'expriment pas de la même manière dans les deux langues, et par conséquent, ne se prêtent pas aux mêmes associations. De ce fait, traduire à la lettre ces collocations risque également de nuire au sens. Certes, le recours à un outil riche et utile comme un dictionnaire spécialisé de combinaisons est indispensable afin d'éviter toute ambigüité. Cependant, l'option du collocatif attribué à un mot base nécessite de prendre en considération le rôle du contexte, puisque : « *c'est en fonction du contexte que le traducteur prend sa décision et non en fonction des termes eux-mêmes ou de leur nature* » (Christine Durieux, 2008 :331). À cet égard, il est utile de souligner la même remarque pour les collocations françaises employées avec les verbes : avoir, être, faire, porter et beaucoup d'autres adjectifs ou mots. Bref, la collocation lexicale acquiert son sens grâce à sa relation avec les différentes unités lexicographiques, ce qui compose sa forme définitive (Abdelaziz, 1990).

La collocation, outre son importance acquise dans la langue et sa présence dans tous genres de texte, joue manifestement un rôle primordial pour préciser le sens de la combinaison langagière. D'où le grand défi qu'elle pose parfois au cours de l'opération traduisante. Traduire ces collocations demande un double effort de la part du traducteur qui, le plus souvent reste sur sa faim lorsqu'il interroge les dictionnaires. Cela est dû au fait qu'un seul mot change de sens suivant la structure combinatoire où il se trouve employé. Un coup d'œil jeté sur les tableaux précités est la preuve tangible qu'un traducteur est invité à faire le bon choix et à opter pour l'équivalent adéquat dans la langue cible.

D'autre part, si nous étudions en arabe l'adjectif base « جاف » (littéralement : sec) attribué à des collocatifs différents et ses diverses traductions dans la langue cible

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

selon les divers contextes, nous pourrons trouver les exemples cités dans le tableau suivant :

Collocation lexicale arabe	Traduction littérale	Équivalent français proposé
استقبال جاف	réception sèche	réception froide
مناخ جاف	climat sec	climat aride
قلم جاف	stylo sec	stylo à bille
نبره جافة	un ton sec	un ton cassant
خبز جاف	pain sec	pain sec
قلب جاف	cœur sec	cœur dur
رد جاف	réponse sèche	réponse rude

Nous remarquons évidemment à partir de ces exemples que la traduction française change avec le collocatif associé à l'adjectif -base « جاف » (littéralement : sec). Ceci représente parfois une difficulté pour le traducteur qui pourrait inciter le lecteur étranger à ne pas se rendre compte du sens et aboutirait à une réflexion déroutante. Ce résultat a lieu lorsque le traducteur se met à la recherche d'une collocation appropriée pour trouver les collocatifs qui se combinent avec les verbes ou les adjectifs-base. Se référer aux dictionnaires pourrait nous être utile à cet égard.

7 Les collocations : un défi pour le traducteur

En somme, les collocations varient considérablement selon leur structure grammaticale, leur fonction stylistique et le contexte dans lequel elles apparaissent. Par conséquent, traduire les collocations d'une langue à l'autre constitue un grand défi pour le traducteur puisque ce dernier devrait maîtriser parfaitement les aspects linguistiques et culturels des langues source et cible. Il est sommé de prendre connaissance non seulement de la signification de ces collocations, mais aussi des connotations contextuelles qu'elles revêtent. Précisons également que si certaines collocations se prêtent naturellement à la traduction littérale sans perdre leur sens, d'autres y résistent mettant ainsi le traducteur dans une situation embarrassante : doit-il transmettre le sens original du texte ou bien chercher la beauté du texte cible ? Sa tâche est encore plus compliquée lorsqu'il tente de combiner les deux options. Il doit trouver une formule qui prenne en considération l'écart culturel entre les deux langues, source et cible.

Citons par exemple la collocation française « prendre peur » exprimant l'idée d'être tremblé de la crainte devant un danger ou une menace qui pousse à fuir ou à éviter une telle situation. Tenant compte de l'écart culturel dans les deux langues, le traducteur pourrait la reproduire par « ينتابه الخوف » tout en gardant la notion du texte source. Ce point est crucial vu que les collocations lexicales portent une charge culturelle qui reflète directement l'environnement concret, social et moral (Ahmed Omar, 1998). Ceci explique pourquoi à titre d'exemple un mot comme « corps »se combine avec le mot« âme »pour former la collocation « corps et âme » alors que cette même correspondance est absente en arabe où nous trouvons l'expression : « قلباً و قالباً », littéralement, cœur et moule.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

La difficulté de traduire les collocations ne réside pas seulement dans le fait de transcoder isolément les unités lexicales d'une langue dans une autre. Transmettre ces expressions semi- figées suit la même démarche de toute traduction humaine qui « *consiste pour le traducteur à comprendre un texte / discours pour le faire comprendre à des destinataires qui n'ont pas accès à l'original* » (Christine Durieux, 2008 :324). Il s'agit donc de deux étapes principales : la première est celle de la compréhension de l'expression qui s'articule autour des aspects linguistique et culturel. Le traducteur isole l'expression et la traite comme un ensemble indissociable. Ensuite arrive la seconde étape qui consiste à réexprimer le contenu cognitif tout en prenant en considération non seulement sa dimension culturelle dans la langue source, mais aussi sa recevabilité par le lecteur cible selon sa propre culture. Bref maîtriser ce qu'on appelle le « *transfert culturel* » (Nadir Cherifi, 2009 :241).

Pour mettre en pratique le processus précité, nous pouvons nous appuyer à titre d'exemple sur la traduction de l'expression semi- figée arabe :« له عنق فى الخير ». Une traduction à la lettre de cette expression nous donne : « il a un cou dans le bien », qui ne suggère aucun sens au lecteur. Cependant, l'analyse du contenu culturel de cette expression, nous laisse constater que l'usager arabe en fait usage pour désigner les personnes généreuses et charitables envers les autres**,** ce qui correspondrait en langue française à « avoir le cœur sur la main ». Il est question ici de l'équivalence au sens de la Théorie Interprétative de la Traduction, que doit rechercher le traducteur.

Cependant, une question s'impose. Si trouver les équivalences constitue la méthode la plus efficace en traduction, comment y aboutir tout en réduisant les pertes sémantiques des unités traduites, notamment lorsque celles-ci sont des collocations ? Cette question est posée avec en toile de fond le transfert du message entre deux langues comme l'arabe et la française, transfert au cours duquel les limites linguistiques et stylistiques risquent d'être plus marquées et les interférences plus nombreuses. Les limites linguistiques et stylistiques risquent d'être plus marquées et les cas épineux plus nombreux. Face à l'absence d'un équivalent direct dans la langue réceptrice, le traducteur a deux choix possibles : soit traduire littéralement les combinaisons langagières dans l'objectif de transmettre la couleur locale aux destinataires, en l'accompagnant d'une phrase explicative pour expliciter le vouloir -dire du texte source, soit l'inverse, c'est-à-dire inclure la version explicative dans le corps du texte et, dans une note, proposer une traduction littérale. Par ce biais, il nous semble, d'une part, que le traducteur sera plus fidèle au texte source et, d'autre part, le lecteur recevra les informations contenues dans la langue source et tentera de partager en grande partie l'effet ressenti présent dans le texte original.

Tout traducteur est tenu alors à prendre en considération les collocations lexicales au cours du processus de la traduction en utilisant le collocatif le plus approprié selon le contexte. Par exemple, l'adjectif arabe « طويل »placé avec d'autres mots tels que « رجل » (homme) ou « طريق » (route), cet adjectif ne peut pas être associé à un mot comme « جبل » ou « montagne » en disant : « جبل طويل » (littéralement : une longue montagne) mais plutôt on dit : « جبل شاهق »ou « جبل عالٍ » pour transmettre l'idée d'une haute montagne. Si le traducteur ne tient pas compte des collocations telles qu'elles sont construites dans les deux langues, source et cible, il en résultera

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

des structures fabriquées ou calquées mais inadmissibles de la part du lecteur natif. Rendre par exemple l'expression française « une bonne raison » par son calque « سبب جيد » en arabe, syntagme peu fréquent, ne répond pas à l'idiomaticité de la langue arabe. Alors que si l'on fait usage de l'expression arabe : « سبب وجيه » (une raison de valeur, et donc acceptable) ou « سبب منطقي » (une raison logique), ce choix revêtira le texte d'une éloquence et d'une clarté adéquate.

Il est important de souligner que la tâche du traducteur, qui se trouve confronté à traiter des combinaisons langagières pour les transmettre d'une langue à une autre, n'est pas facile parce qu'*« une traduction qui ne respecte pas les collocations standards du domaine de spécialité risque d'être perçue négativement par les destinataires experts »* (Federica Scarpa, 2010 : 217). Une telle tâche devient encore plus ardue lorsque le traducteur traduit un texte sacré comme le Noble Coran ou les paroles (hadiths) prophétiques, un texte littéraire ou encore un texte spécialisé. Cette difficulté est due, d'une part, au fait de la spécificité de certains éléments lexicaux, qui sont enracinés dans la structure de la langue proprement dite et immergés profondément dans la culture et les coutumes arabes. Et d'autre part, cette difficulté provient également des messages et des sens voulu à transmettre par le texte.

Trouver l'équivalent d'une collocation qui exprime la même idée dans la langue cible et produit le même effet chez son usager n'est pas une tâche aisée, sauf pour les collocations partagées entre les deux langues, qu'elles soient équivalentes mais construites différemment, ou calquées l'une sur l'autre. Le traducteur a besoin de comprendre complètement le sens implicite du mot collocatif pour réussir à le transmettre fidèlement. À titre d'exemple, rendre en arabe la collocation lexicale française : « dépression profonde », formée avec l'adjectif « profonde », utilisé dans le sens de « grave », a pour équivalent arabe « اكتئاب حاد » (dépression aiguë).

Dans de tels cas, quelle stratégie le traducteur peut-il adopter pour transmettre ces expressions d'une langue à l'autre ? Selon notre point de vue personnel, en l'absence d'un équivalent dans la langue cible, ce dernier peut avoir recours au calque sous réserve de prendre en considération le découpage de la réalité par les usagers des deux langues. Agissant de la sorte, il doit se rendre compte des différences entre les deux langues en leur accordant l'importance culturelle qui les distingue. Dans le cas contraire, il en résulte une perte sémantique qui risque d'entraîner des conséquences fâcheuses au niveau de la production du texte cible. Autrement dit, il devra tenir compte du contexte - général, culturel, religieux ou littéraire - dans lequel la collocation à traduire est énoncée. Une fois que cette étape, celle de la compréhension, est accomplie, il est sommé de transmettre le message vecteur de ladite collocation dans l'autre langue, tout en considérant les différences entre les deux cultures, et sans oublier qu'il traduit non pas la langue, mais le discours, comme l'explique Jean-Louis Cordonnier :

> « Le travail de ré-écriture n'est pas une traduction de la langue, mais de ce que le discours fait de la langue. Dans un entre-deux, qui se love dans la relation entre les deux cultures, entre ce que dit le texte de l'Autre, et ce que je lui fais dire dans la mienne, dans un rapport de tension culturelle entre langue et discours, tension sans cesse changeante, insaisissable. » (Jean-Louis Cordonnier, 2002 : 49).

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

En revanche, en cas d'absence d'un équivalent parfait, le traducteur peut avoir recours à des explications dans une note de bas de page. Bref, pour transmettre une collocation dans une autre langue, le traducteur commence par chercher un équivalent préexistant. En l'absence de ce dernier, il devra trouver un équivalent situationnel, sinon une traduction littérale assortie d'une note de bas de page explicative. Bien évidemment, maîtriser parfaitement les deux langues concernées et jouir d'une compétence linguistique et extralinguistique pourraient aider le traducteur à ne pas tomber dans le piège de la traduction littérale qui, le plus souvent, dénature le texte cible.

8 Conclusion

Le manque de cohérence entre les combinaisons langagières des deux langues, source et cible, amène à réaliser des traductions parfois inexactes et qui finissent dans certains cas par créer des confusions chez le lecteur / récepteur.

Certes, la tâche du traducteur n'est pas aisée dans le transfert du message d'une langue à l'autre. Mais elle est encore plus ardue lorsque ce message comporte des collocations, vu les particularités de chaque langue à créer ce type de combinaisons langagières.

L'élaboration d'un dictionnaire bilingue (arabe - français) spécialisé de collocations serait un point de départ pour un grand nombre de futurs travaux et d'études linguistiques et traductologiques. Il servirait d'outil d'aide aux traducteurs et futurs traducteurs au cours de la recherche des équivalences. À cet effet, Jean Pruvost (2002 : 8) dit :

> « Élaborer un dictionnaire bilingue, c'est mettre en relation deux cultures, et prendre conscience à chaque instant des écarts culturels qui se glissent, dans tous les domaines, dans tous les vocabulaires, dans tous les réseaux sémantiques ».

Enfin, nous insistons encore une fois sur l'importance qu'il faut accorder à ce champ d'étude qui mérite que l'on s'y attèle afin de répondre aux interrogations sur le transfert d'une langue à l'autre des différentes collocations. Mettre à disposition des traducteurs et des chercheurs en linguistique, des « combinaisons langagières » ou des « collocations lexicales » arabes et leurs équivalents français ne peut que leur rendre plus aisée l'opération traduisante.

Par conséquent, nous plaidons pour l'élaboration d'un dictionnaire bilingue de collocations que l'on met au service de tous les usagers.

Références bibliographiques

I. Ouvrages et Articles

- Al-Bougami, Talal (2020), « Une approche linguistique pour la délimitation des expressions idiomatiques des autres formes semblables : l'exemple des collocations », *Revue de la faculté des lettres*, Université du Caire, Vol. 80, 2ème partie, pp.55-76, doi : http ://search.mandumah.com Record 1089478

- Bally, Charles(1909), *Traité de stylistique française*, 2 volumes Klincksieck, Paris, 358 p.

- Benigno, Veronica ; Kraif, Olivier ; Grossmann, Francis & Velez, Antonino (2016), *« La notion de collocation fondamentale : une étude de corpus »*, *Cahier de lexicologie*, n°108, Garnier, Paris, pp.125-146, doi : 10.15122/isbn.978-2-406-06281-3.p.0125

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

- Cherifi, Nadir (2009), « L'écart culturel dans les dictionnaires bilingues français-arabe, arabe-français », *ELA*, n 154, Klincksieck, Paris, pp.237-248, doi : https ://www.cairn.info/revue–ela-200626page6237.htm

- Cordonnier, Jean-Louis (2002), « Aspects culturels de la traduction, quelques clés », *META*, vol.47, nº1, P.U.de Montréal, Québec, pp. 38–50, doi :www.erudit.org/fr/revues/meta/2002-v47-n1-meta691/007990ar/

- Durieux, Christine. (2008), « Mettre la main sur le figement lexical : la démarche du traducteur », *META*, Vol. 53, n 2, P.U.de Montréal, Québec, pp.324-332, Doi :https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2008-v53-n2-meta2300/018522ar/

- Gross, Gaston (1996), *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Ophrys, Paris, 161 p.

-Grossmann, Francis & Tutin, Agnès (2003), « *Quelques pistes pour le traitement de collocations, Les collocations : analyse et traitement* », *Travaux et recherches en linguistique appliquée*, Série E, n 1, Amesterdam, pp.81-96, doi : https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2015-1-page-81.

- Haussmann, Francis (1989), *Dictionnaire de collocations*, Hausmann, Berlin / New York, pp. 31-48, doi : 10.1051/cmlf/2010141

- Haussmann, Franz Josef et Blumenthal, Peter (2006), « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », *Langue française*, vol.150, n 2, Armand Colin, Paris, pp. 3-13, https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2006-2-page-3.htm

- Haussmann, Francis (2008), « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? », *Travaux de linguistique et de littérature*, Strasbourg, vol.17, n 1, Centre de Philologie et de littératures romanes, Strasbourg, pp.187-195.

- Lederer, Marianne (1990), *Études traductologiques*, coll. Cahiers Champollion, n 4, Lettres Modernes Minard, Paris, 290 p.

- Lerat, Pierre (1995), *Les Langues spécialisées*, P.U.F, Paris, 208 p.

- Polguère, Alain (2008), *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, 2ème édition, Montréal, P.U.de Montréal, 303 p.

- Polguère, Alain (2016), *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, P.U.de Montréal, 3e édition, 394 p.

- Pruvost, Jean (2002), « *Traduire l'écart culturel dans les dictionnaires bilingues* », Traduire, SFT, Paris, nº.2, pp 1-18/

- Ramos, Margarita Alanso(2011), « Construction d'une base de données des collocations bilingues français-espagnol », *Langages*, n.143, pp.5-27, doi : https:www.perse.fr/doc/lgge_0458-726x_2001_NUM_35_143_888

-Scarpa, Federica (2010), « *La traduction spécialisée : une approche professionnelle à l'enseignement de la traduction* », P.U. Ottawa, 450 p.

- Tremblay, Ophélie (2014) « Les collocations : des mots qui font la paire », Québec français(171), pp.75-80, doi : https://id.erudit.org/iderudit/71229ac

- Tremblay, Ophélie et Anctil, Dominic (2016), *« Les collocations : des combinaisons de mots privilégiés »*, Correspondance, vol.21, n.3, pp.1-8, https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/la-lecture-dans-tous-ses-etats/les-collocations-des-combinaisons-de-mots-privilegiees.htm

-Tutin, Agnès & Grossmann, Francis (2013), « *Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif* », ELA, Univ. Stendhal, Grenoble, pp.7 -25, https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2002-1-page-7.htm

II. Dictionnaires et Encyclopédies

- Dubois, Jean (1994), « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage », Larousse, Paris.

- Beauchenne, Maude, (2009), « Le grand dictionnaire des cooccurrences », Guérin, Canada, doi:btb.termiumplus.gc.ca

- Robert : www.lerobert.fr

- Site d'Interprétation du Coran : https://quranenc.com/fr/browse/french_hameedullah

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

III. المراجع العربية

- ابراهيم الدسوقي (1990)، "المصاحبات اللفظية وتطور اللغة" ، *مجلة كلية دار العلوم*، جامعة القاهرة، العدد 25، doi:https://ebook.univeyes.com/101774

- ابو منصور الثعالبي (2016) ، *فقه اللغة وأسرار العربية* ، الفجر للطباعة والنشر، القاهرة.

- احمد ابو سعد (1987) معجم *التراكيب الاصطلاحية العربية القديم منها والمولد*، دار العلم للملايين، لبنان

- احمد عمر مختار(1998) ، *علم الدلالة*،عالم الكتب، القاهرة، ط.5

- احمد مختار عمر (2008) ، معجم *اللغه العربية المعاصرة*، عالم الكتب، القاهرة، اربع مجلدات، ط. اولى ،doi : waqfeya.com/book.php ?bid=1767

- حسن محمد حسن عبد العزيز (1990)، *المصاحبة في التعبير اللغوى*، دار الفكر العربي، القاهرة.

– حسن غزالة (2004)، *مقالات في الترجمة والاسلوبية*، دار العلم للملايين ، ط. اولى.

- حسن غزالة (2006)، "ترجمة المتلازمات اللفظية عربي- انجليزي"، دار العلم للملايين، مجلة الترجمان، مجلد 2،عدد 1، ص7-33،doi:https://search.mandumah.com/Record/591861

- حسن غزالة (2007)، *قاموس دار العلم متلازمات اللفظية- عربي انجليزي*، دار العلم للملايين، لبنان، doi : https://archive.org/details/GAZ2007ENAR/page/n1/mode/2up

- حلمي هليل الوسط (1997)، "النظرية لوضع معجم المتناقضات المتلازمات اللفظية العربية"، مجلة المعجمية ،العدد 13، ص 225-243،doi:https://search.mandumah.com/Record/224351

حماده محمد عبد الفتاح الحسيني (2017)، *المصاحبة اللغوية واثرها في تحديد الدلالة في القرآن- دراسة نظرية تطبيقية*، رسالة دكتوراة، كلية الدراسات الاسلامية والعربية، قسم اصول اللغة، جامعة الازهر.

- عز الدين (2007)، "المتلازمات في اللغة العربية ومعالجتها في القواميس ثنائية اللغة الادب والفن"، الحوار المتمدن، doi: http://m.ahewar/org/s.asp?aid=109126&r=

- كريم زكي حسام الدين (2000)، *التحليل الدلالي اجراءاته ومناهجه*، دار غريب، القاهرة.

- محمد طالب الهايل (2017)، *دراسات في اللسانيات التطبيقية*، الهيئه العامة السورية للكتاب، دمشق.

- محمد عبد الله صالح ابو الرب (2015)، "المتلازمات اللفظية"، مجلة الجامعة الاسلامية للبحوث ،ط. أولى، ص 76 - 89 ، doi:http://search.mandumah.com/Record/805229

- الباحث العربي ويشمل: *لسان العرب، معجم مقاييس اللغة، والقاموس المحيط*،www.baheth.info -

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861